

Approbation du relevé de décisions

Le conseil d'administration, dans sa séance en date du 08 décembre 2023 a :

1- approuvé la présentation du mécénat de compétence et les perspectives de bénévolat de compétences.

2- approuvé le procès-verbal du CA du 26 octobre 2023.

3- été informé et a approuvé le bilan et perspectives de Roulez jeunesse.

4- a pris acte de la présentation du budget prévisionnel 2024 et valider les motions qui les accompagnent .

5- été informé et a approuvé les priorités 2024 pour le développement du projet Fondation.

6- approuvé le projet avec l'Association AVEC dans le cadre de l'abritat.

7- été informé de la situation d'ACIMAD suite aux rencontres avec les autorités.

-Questions diverses :

* La représentation de la FMT au SIAO.

* L'intérim de la DRH.

* La mise en place de l'évaluation du patrimoine.

-Relevé de décisions.

Le Conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site internet de la Fondation.

La séance est levée à 17h00 par la Présidente.

Le Secrétaire général,

Gérard Lizet

La présidente

Marguerite Bourbigot

